

## ● QUESTIONS À CHOIX MULTIPLE : QCM

**Question 1 :** Quel est le délai de prescription des crimes contre l'humanité ?

- Il n'y en a pas
- 25 ans
- 50 à 60 ans
- 90 ans

**Question 2 :** Que font les greffiers pendant un procès ?

- Ils jugent les coupables
- Ils sont responsables du bon déroulement de la procédure et de l'authenticité des actes
- Ils défendent l'accusé

**Question 3 :** Que font les surveillants pénitentiaires ?

- Ils conduisent les détenus chez le juge
- Ils assurent exclusivement la surveillance des détenus
- Ils assurent l'ordre et la sécurité dans les prisons et participent à la réinsertion des détenus

**Question 4 :** Que font les éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ?

- Ils jouent un rôle d'enseignant pour les mineurs délinquants
- Ils forment les magistrats à l'école de la magistrature
- Ils assurent la prise en charge des mineurs délinquants en vue de favoriser leur évolution, leur insertion et de prévenir la récidive

**Réponse :** Q1 : Il n'y en a pas, la prescription désigne, en matière pénale, le délai au-delà duquel aucune poursuite pénale ne peut plus être engagée - Q2 : Ils sont responsables du bon déroulement de la procédure et de l'authenticité des actes - Q3 : Ils assurent l'ordre et la sécurité dans les prisons et participent à la réinsertion des détenus - Q4 : Ils assurent la prise en charge des mineurs délinquants en vue de favoriser leur évolution, leur insertion et de prévenir la récidive.

**JOURNÉES  
EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE  
JEUNESSE ET PATRIMOINE**

**16+17  
SEPTEMBRE  
2017**

# LE QUIZ JUSTICE

**Hôtel de  
Bourvillais**  
13 Place Vendôme  
75001 PARIS

[www.justice.gouv.fr/JEP2017](http://www.justice.gouv.fr/JEP2017) #JEP

## ● CHIFFRES CLÉS

80 988

C'est le nombre de personnes travaillant pour le ministère de la Justice en 2016.

2,67  
MILLIONS

C'est le nombre de décisions en matière civile et commerciale prises en 2015 par les juridictions concernées.

## Le saviez-vous ?

### Pourquoi y a-t-il des dessinateurs à l'audience ?

La présence des dessinateurs est liée à l'interdiction des caméras et appareils photo dans les salles d'audience afin de préserver la sérénité des débats.

### Quelle est la différence entre un prévenu et un accusé ?

Le prévenu est suspecté d'avoir commis une infraction moins grave que l'accusé qui, lui, est suspecté d'avoir commis un crime. La manière de les désigner n'a rien à voir avec leur situation respective par rapport à l'incarcération.

### Qu'est-ce que la présomption d'innocence ?

Un individu, même suspecté de la commission d'une infraction, ne peut être considéré coupable avant d'en avoir été jugé tel par un tribunal.

## ● À RELIER À LA BONNE RÉPONSE

- |                                 |   |  |
|---------------------------------|---|--|
| 1. La justice pénale...         | ● | a. s'occupe des litiges entre les citoyens et l'État.      |
| 2. La justice civile...         | ● | b. tranche les conflits entre personnes.                   |
| 3. La justice administrative... | ● | c. juge ceux qui ont commis une infraction.                |
| 4. Les juges...                 | ● | d. représentent la société et défendent l'intérêt général. |
| 5. Les procureurs...            | ● | e. rendent les décisions de justice.                       |

Réponses : 1c - 2b - 3a - 4e - 5d

## ● VRAI OU FAUX ?



1. Les infractions sont réparties en 3 catégories : les contraventions (infractions les moins graves) les délits (plus graves que les contraventions) et les crimes (infractions les plus graves)		
2. La loi est dite non-rétroactive : cela signifie qu'une nouvelle loi ne peut pas s'appliquer à une situation passée.		
3. PJJ signifie : « Police judiciaire de la jeunesse » ?		
4. Le juré est un citoyen français tiré au sort pour siéger à la cour d'assises aux côtés de magistrats professionnels et juger les affaires pénales les plus graves : les crimes.		

Réponses : 1 vrai - 2 vrai - 3 faux : Protection Judiciaire de la Jeunesse - 4 vrai